



L'aire d'Angoulême, un territoire en transition(s)

L'aire urbaine d'Angoulême est historiquement industrielle. En 1975, l'industrie offrait plus d'un tiers des emplois. Elle en offre encore 16 % en 2011. La diminution de ces emplois industriels est compensée par l'émergence d'activités tertiaires. Ainsi, l'enseignement se développe, en lien avec la filière Image. Le secteur des banques et des assurances offre de plus en plus d'emplois. Cette transition économique s'accompagne d'autres transitions socio-démographiques. Depuis les années 2000, le territoire est devenu attractif. L'aire urbaine d'Angoulême, déjà âgée, sera particulièrement affectée par le vieillissement de la population. Le déficit du territoire en infirmiers et médecins est déjà important. Il pourrait alors s'aggraver.

Frédéric Bertaux, Jérôme Borély, Nadège Pradines (Insee)

179 540 personnes résident dans l'aire urbaine d'Angoulême en 2011 (figure 1). Cette aire est de tradition industrielle, fait exceptionnel dans l'ouest de la France. En 1975, plus d'un emploi sur trois était industriel. Avec la désindustrialisation, bon nombre d'aires semblables ont peiné à gagner de la population et de l'emploi (voir *Référentiel*). Ce trait historique explique ainsi que l'aire d'Angoulême soit moins dynamique que les autres grandes aires de la région. D'autres aires de la région ont pu être industrielles (certes moins, comme La Rochelle) mais ont déjà opéré leur reconversion. À Angoulême, cette tendance est encore à l'œuvre.

1 179 540 habitants dans l'aire urbaine d'Angoulême

Données de cadrage en 2011

	Habitants	Actifs	Emplois	Ménages	Logements	Densité
Aire urbaine d'Angoulême	179 540	84 320	74 480	81 150	91 360	112
dont SCoT de l'Angoumois	78 %	78 %	88 %	79 %	78 %	217
dont GrandAngoulême	59 %	58 %	76 %	62 %	62 %	548
dont Angoulême	23 %	23 %	37 %	27 %	28 %	1 899

Lecture : Densité de population exprimée en habitants/km². 81 150 ménages vivent dans l'aire urbaine d'Angoulême, en 2011. La commune d'Angoulême offre 37 % des emplois de l'aire, mais seuls 23 % des actifs de l'aire y vivent.

SCoT : Schéma de cohérence territoriale.

Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale.

Référentiel

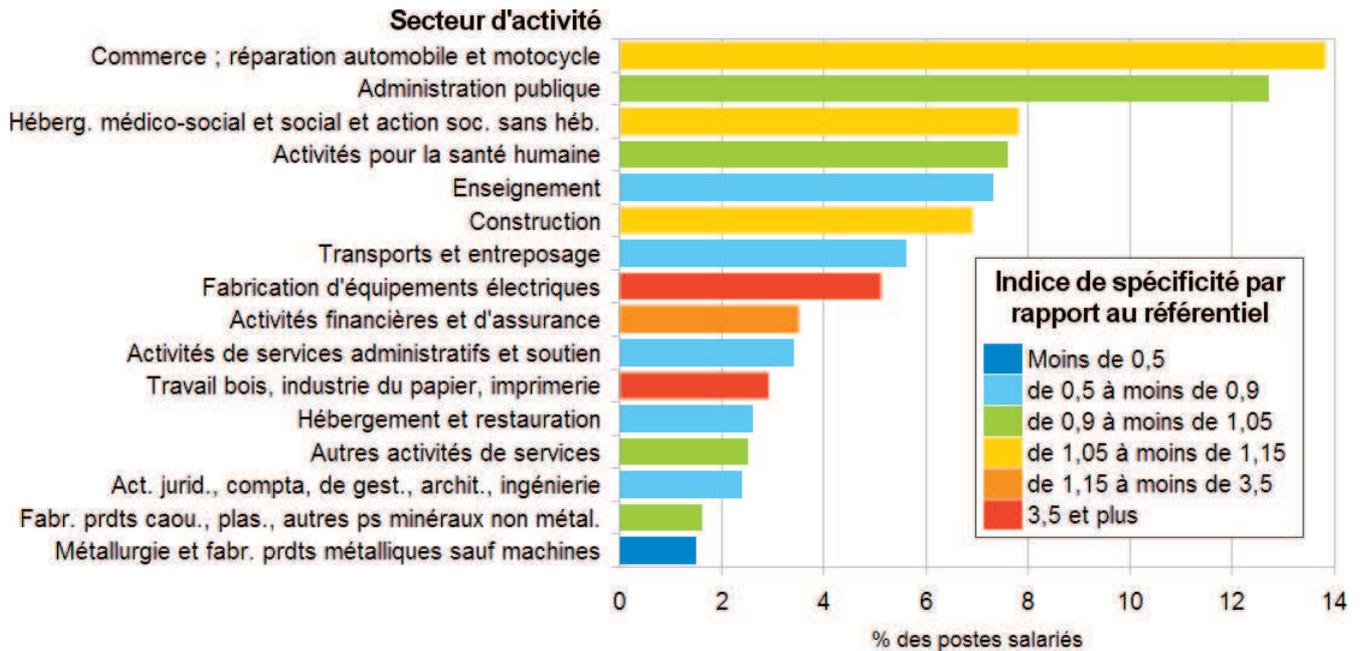
Les spécificités du territoire et l'analyse de son fonctionnement sont examinées par rapport à un groupe d'aires urbaines similaires. Les aires de ce référentiel sont historiquement industrielles, avec une surface, une population, et des traits touristiques proches de ceux de l'aire d'Angoulême : Amiens, Besançon, Bourges, Brive-la-Gaillarde, Chalon-sur-Saône, Charleville-Mézières, Dunkerque, Évreux, Laval, Le Havre, Limoges, Saint-Quentin, Tarbes et Valence.

L'étude des migrations résidentielles est réalisée au sein d'un sous-référentiel, en retirant les aires très étudiantes d'Amiens, Besançon, Limoges et Tarbes.

Enfin, les comparaisons à la région renvoient aux aires de Châtelleraut, Poitiers, Niort, La Rochelle, Rochefort, Saintes et Cognac.

2 Les principaux secteurs ne sont pas ou peu spécifiques à l'aire d'Angoulême

Part de l'emploi pour les principaux secteurs de l'aire et indice de spécificité par rapport au référentiel



Lecture : Les postes salariés sont répartis en 38 secteurs d'activité. Les secteurs offrant moins de 800 postes dans l'aire ne sont pas représentés dans cette illustration. L'indice de spécificité d'un secteur est égal à la part des postes de ce secteur dans l'emploi de l'aire urbaine divisée par cette même part dans l'emploi du référentiel. Selon que l'indice est supérieur ou inférieur à 1, l'aire urbaine est sur ou sous-spécifique par rapport au référentiel pour ce secteur. Exemple : Les activités financières et d'assurance représentent plus de 3 % des postes salariés. C'est le 9^e secteur d'emploi de l'aire. Ce secteur est spécifique : la part des postes du secteur dans l'aire est plus de 1,15 fois plus élevée que la part des postes du secteur dans le référentiel.

Source : Insee, CLAP 2011.

Le poids de l'industrie est encore important

Depuis 1975, l'aire urbaine d'Angoulême a perdu 11 000 emplois industriels. En 2011, l'industrie offre 11 900 emplois dans l'aire, soit 16 % de l'ensemble des emplois. Certains secteurs industriels spécifiques au territoire (figure 2) sont en déclin : papeterie, fabrication d'équipements électriques. La plupart des gros établissements industriels de l'aire dépendent de centres de décision extérieurs à la zone.

La présence historique du secteur de l'habillement dans l'aire urbaine d'Angoulême se trouve peut-être à l'origine d'une présence plus forte des femmes angoumoises dans l'emploi (encadré : les femmes sont plus présentes sur le marché du travail). Ce secteur offre cependant aujourd'hui moins de 1 % des emplois de l'aire.

Face à cette économie historique en perte de vitesse, de nouvelles activités émergent et se développent.

De nouveaux secteurs émergent

L'enseignement n'est pas un secteur spécifique du territoire, notamment faute d'université. Mais depuis 1999, c'est un secteur qui a davantage progressé que dans le référentiel. Des antennes universitaires et écoles de l'image se sont en effet développées dans l'aire urbaine d'Angoulême. Au total, le territoire a gagné

900 emplois dans ce secteur entre 1999 et 2011. De manière générale, les industries culturelles et créatives sont aussi une des fortes spécificités de l'aire. Elles sont réparties dans différents secteurs d'activités (voir pour en savoir plus).

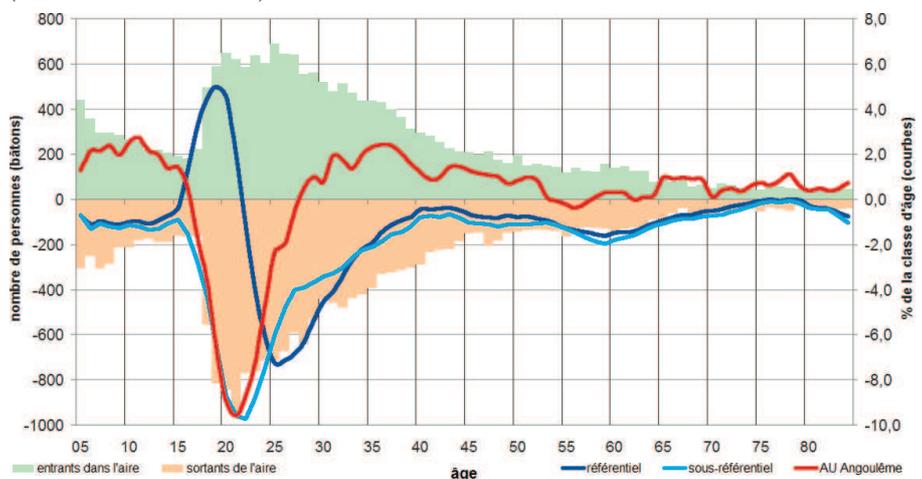
Les activités financières et d'assurance sont désormais une spécificité de l'aire urbaine d'Angoulême. Elles offrent 3 100 emplois en 2011. Ce secteur représente 4,1 % des emplois de l'aire, soit 1,3 point de plus que dans le référentiel. Dans la région, cette

spécificité angoumoise est masquée par la très forte spécialisation de l'aire urbaine de Niort dans le domaine des mutuelles et assurances.

L'administration publique est plus présente, en particulier grâce aux emplois militaires, dont le poids est plus important dans l'aire angoumoise que dans le référentiel. D'autres secteurs sous-spécifiques à l'aire se développent depuis les années 2000. C'est le cas de l'hébergement social et médico-social et des activités pour la santé

3 L'aire attire des habitants, sauf à l'âge des études

Impact des migrations par âge et par territoire, entre 2003 et 2008 (courbes lissées sur 5 ans)

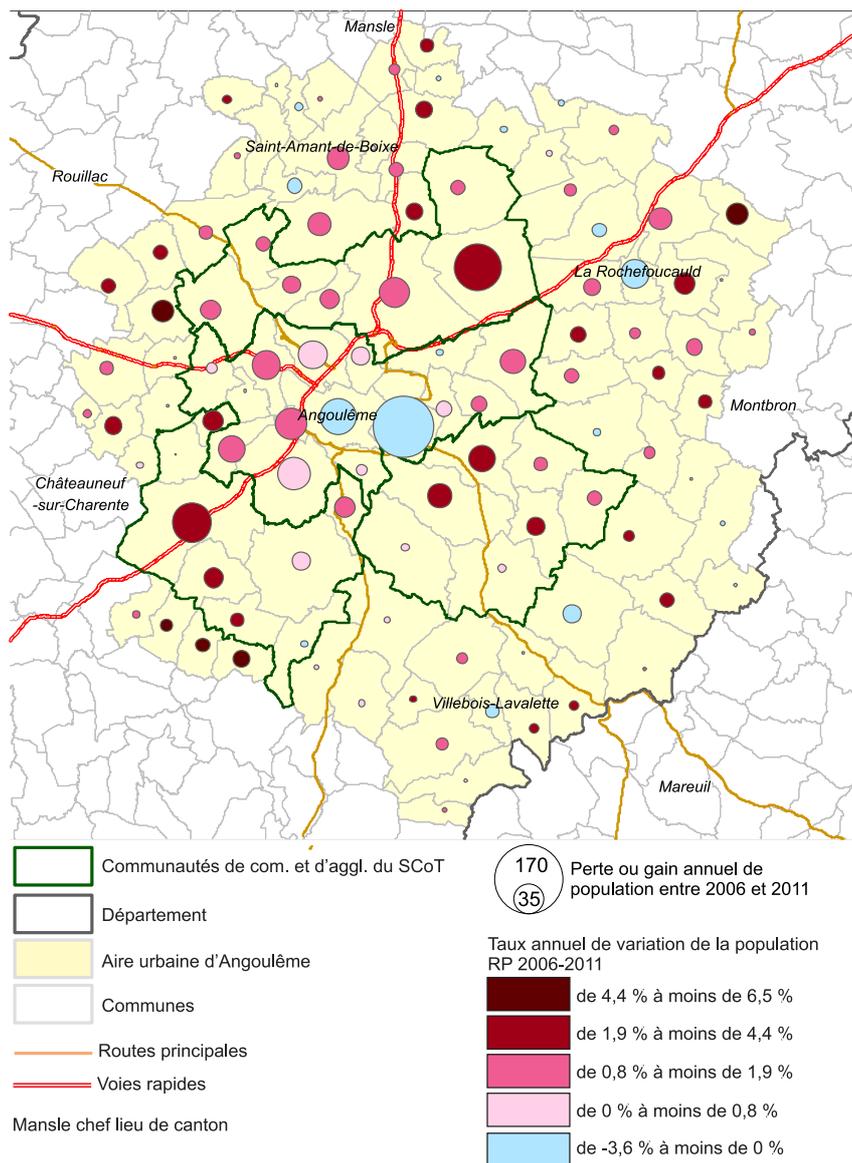


Lecture : Entre 2003 et 2008, 600 personnes de 19 ans se sont installées dans l'aire urbaine d'Angoulême en provenance du reste de la France. 800 personnes du même âge ont fait le chemin en sens inverse, en quittant l'aire urbaine d'Angoulême. Le solde négatif est donc de -200 personnes pour l'aire urbaine d'Angoulême, soit une perte de 7 % de la population âgée de 19 ans. Le référentiel, sur la même période, a gagné 5 % de sa population de 19 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

4 L'aire d'Angoulême gagne plus d'habitants en périphérie de l'agglomération

Carte de l'aire urbaine



Lecture : La commune de Saint-Amant-de-Boixe est hors du SCoT de l'Angoumois. Elle a gagné environ 30 habitants par an entre 2006 et 2011. Sources : Insee, recensements de la population 2006-2011, exploitations principales.

humaine. Ces activités sont financées par des fonds publics pour leur majeure partie. Ce sont des activités « présentes », c'est-à-dire répondant aux besoins de la population du territoire. Grâce aux secteurs qui se développent, les cadres des fonctions métropolitaines (emplois à haute valeur ajoutée) pèsent aujourd'hui autant dans le territoire que dans le référentiel. Pourtant, les niveaux de diplômes des habitants de l'aire sont moins élevés. En revanche, les actifs sont plus âgés : leur expérience compense pour certains leur moindre formation initiale. De plus, les habitants sans diplômes sont également moins nombreux que dans le référentiel.

L'aire est attractive pour les actifs

La population active de l'aire augmente en partie grâce à la progression du taux

d'activité des plus de 55 ans. Le territoire attire par ailleurs de la population en âge de travailler, au contraire du référentiel. L'aire gagne majoritairement de la population depuis le reste du département et l'Île-de-France. Le territoire angoumois attirait peu de nouveaux habitants dans les années 1980 et 1990. Il bénéficie désormais de sa position dans l'ouest de la France, plus attractif que le quart nord-est (figure 3).

Les pertes de population autour de 18 ans sont liées aux départs de jeunes qui poursuivent des études supérieures. Le même phénomène s'observe dans le référentiel amputé des 4 aires où l'enseignement supérieur est le plus présent (voir Référentiel). Ces départs sont cependant plus que compensés par l'arrivée d'actifs, notamment de familles avec enfants.

L'aire gagne également de la population grâce aux naissances. Les aires du référentiel

ne gagnent de la population que par ce solde des naissances-décès : le référentiel perd en effet des habitants par migrations. C'est pourquoi, au total, la population de l'aire d'Angoulême a augmenté de 6,6 % entre 1999 et 2011, contre 2,7 % dans le référentiel.

La périurbanisation profite au nord de l'aire

Ce gain de population profite davantage au nord et à l'ouest de l'aire (figure 4), même si certains (notamment les Britanniques) choisissent de s'installer dans les communes peu denses du quart sud-est de l'aire. La population augmente moins dans le GrandAngoulême que dans sa périphérie : la périurbanisation se poursuit sans ralentir, dans l'aire, comme dans le référentiel.

Les Angoumoisins (comme les Picto-Charentais) prisent les maisons et l'espace, et ce davantage que les habitants du référentiel. Les prix du foncier angoumoisins sont relativement faibles. Par ailleurs, les logements sont plus souvent inoccupés dans l'aire urbaine d'Angoulême (8,5 % des logements) que dans le référentiel (7,0 %). La part de logements vides est particulièrement élevée dans le GrandAngoulême (9,4 %). Pour répondre aux besoins de la population, les surfaces commerciales se multiplient. Elles se développent aux portes du centre-ville, en particulier près des grands axes, utilisés par les Angoumoisins pour venir travailler dans le centre.

L'emploi est, en effet, de plus en plus concentré dans le pôle urbain, malgré l'éloignement constant des actifs. Ainsi, les navettes journalières au sein de l'aire ont augmenté entre 1999 et 2010. Elles sont plus longues et plus nombreuses dans l'aire que dans le référentiel, en partie parce que l'aire est peu dense.

Le déséquilibre entre offre et demande de soins pourrait s'accroître

Dans un territoire peu dense, l'accessibilité de la population à certains services est un enjeu d'avenir. En matière de soins notamment, le déséquilibre entre offre et demande, déjà présent, pourrait s'accroître. Ainsi, les infirmiers sont beaucoup moins nombreux dans l'aire d'Angoulême (7 infirmiers pour 10 000 habitants) que dans le référentiel (10 pour 10 000).

L'aire apparaît également sous-dotée en médecins généralistes et kinésithérapeutes. Ces professions vont pourtant faire face à une demande croissante : le territoire est plus âgé que le référentiel et le nombre de personnes âgées augmentera fortement dans les prochaines décennies. De plus, nombre de ces professionnels, également

âgés, quitteront leur activité au cours des prochaines années.

La crise bouleverse certains équilibres économiques et sociaux

Ces dernières années, l'aire urbaine traverse, comme le reste de la France, une crise économique. Le nombre d'emplois n'augmente plus entre 2006 et 2011, alors que le nombre de 15-64 ans désireux de travailler augmente encore.

Le chômage a gagné 1,3 point sur le territoire. Comme dans le référentiel, 13 % des actifs déclarent être en recherche d'emploi. La précarité dans l'aire augmente également. Le pouvoir d'achat des 20 % les plus démunis diminue plus fortement que dans le référentiel. Cependant, les revenus

fiscaux de la population demeurent moins inégalement répartis que dans le référentiel.

En période de crise, maintenir l'attractivité vis-à-vis d'actifs est une question cruciale pour l'aire angoumoisine. Aidée par la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (Paris-Bordeaux), la création de nouveaux emplois qualifiés pourrait favoriser l'attractivité démographique et économique angoumoisine. Dans quelques années, la gare de Bordeaux ne sera plus qu'à 35 minutes d'Angoulême. Les liens avec la préfecture girondine pourraient alors se développer. Actuellement, les échanges sont bien plus importants avec Cognac, en particulier le nombre de déplacements domicile-travail.

Les femmes sont plus présentes sur le marché du travail...

Les femmes de l'aire d'Angoulême souhaitent davantage travailler que celles du référentiel ou des autres aires de la région. Néanmoins, celles qui travaillent effectivement sont, en part, moins nombreuses que dans les autres aires de la région.

Les jeunes femmes de l'aire urbaine occupent aussi plus souvent des emplois inférieurs à leur qualification que les jeunes hommes. Ce n'est pas le cas dans le référentiel.

... et moins souvent à temps partiel

Le temps partiel est très féminin, partout en France. Cependant, les femmes de l'aire d'Angoulême sont moins souvent à temps partiel. En 2010, 28 % des femmes sont à temps partiel dans l'aire, soit 3 points de moins que dans le référentiel.

Qu'il soit choisi ou subi, le temps partiel dépend de nombreux facteurs sociaux et économiques [âge, catégorie sociale, type d'emploi (CDI, CDD...), secteur d'activité, caractéristiques du conjoint, caractéristiques des enfants (nombre et âge)]. Globalement, dans l'aire urbaine d'Angoulême, ces facteurs se compensent. Ainsi, à caractéristiques équivalentes, les femmes de l'aire urbaine d'Angoulême sont moins à temps partiel que les femmes du référentiel (voir pour en savoir plus).

Définitions

Aire urbaine

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Emploi - Poste

Une personne peut occuper plusieurs postes. Les emplois sont fournis par le recensement de la population (chaque personne occupe ou non un emploi). Les postes sont fournis par la source CLAP (pour les seuls salariés, pour une année donnée, hors Défense).

Population active (RP)

La population active (15-64 ans) regroupe la population active occupée (en emploi) et les personnes en recherche d'emploi. Conventionnellement, les inactifs sont les personnes qui ne sont ni en emploi ni en recherche d'emploi.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164
© INSEE Poitou-Charentes
Juillet 2014

Pour en savoir plus :

- Décimal n°340, La diversité des quartiers du GrandAngoulême, juin 2014.
- Insee Dossiers Poitou-Charentes n°1, L'aire d'Angoulême, un territoire en transition(s) (à paraître été 2014), contenant une bibliographie approfondie.
- Insee Analyses Poitou-Charentes, étude sur les industries culturelles et créatives (à paraître automne 2014).

